DLP 06 - 1 - 97000474

Avertissements Agricoles® Auvergne

Grandes Cultures

Bulletin technique N° 21 du 19/12/96



COLZA :

Ravageurs d'automne *: Traitement, rattrapage inutile*

CEREALES :

Pucerons *: Fin du risque. Maintenir une surveillance*

MAIS :

Charbon des inflorescences *: Stabilité en 1996*

POIS :

Nécroses racinaires *: Informations*

REGLEMENTATION

Directeur Gérant : J.François CHAUVEAU - CPPAP N° 2315AD - ISSN : 1254 - 6372

COLZA

CHARANÇONS DU BOURGEON TERMINAL ET GROSSES ALTISES

➔ *Charançons du bourgeon terminal*

Le vol s'est terminé fin octobre. Les captures ont été faibles cette année.
Le traitement visant les adultes a été conseillé au cours de la dernière décade d'octobre.
Les infestations larvaires sont quasi nulles sur les parcelles observées très recemment.

➔ *Grosses altises*

L'activité a été faible cet automne ne nécessitant aucun traitement spécifique.
Les infestations larvaires sont aussi quasi nulles.

Dans l'ensemble aucune intervention de rattrapage ne se justifie. Il est malgré tout nécessaire d'apprécier (en cas de non traitement cet automne) le niveau des infestations larvaires par un comptage (observation et dissection des plantes)

Rappel des seuils :

Charançons du bourgeon terminal : 20% de plantes infectées par des larves.
Grosses altises : 70% des plantes infestées.

Produits :

- Oléoparathion éthyl = 350 g ma/ha
- Oléoparathion méthyl = 400 g ma/ha

CEREALES

PUCERONS ET JNO

Les infestations en pucerons sont nulles particulièrement sur les cultures levées en novembre. Les parcelles semées avant le 15 octobre et non traitées Gaucho ont nécessité une protection aphicide entre le 25/10 et le 10/11.

Maintenir une surveillance constante en cours d'hiver (période de redoux)



Publication mensuelle
Abonnement annuel : 275 Frs
Chéques : Régie de recette D. R. A. F.
Imprimerie D. R. A. F.

D.R.A.F. Service Régional
de la Protection des Végétaux
Marmilhat B.P. 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 73. 42. 14. 83 - Fax : 73. 90. 83. 70

MAÏS

CHARBON DES INFLORESCENCES

La prospection réalisée en septembre et octobre nous montre que 1996 est une « petite année charbon » Peu de parcelles ont été repérées contaminées et le taux moyen d'attaque est très faible. Ces parcelles avec des symptômes se situent toutes dans des secteurs connus comme : MARCENAT, MARIOL, SANSSAT-(03), et à LEMPDES-(43).

Liste des communes contaminées en Auvergne

ALLIER

BESSAY-/ALLIER
NEUVY -
BILLY
SANSSAT
BILLEZOIS
SAINT-GERAND-DE-VAUX
CHATEL-DE-NEUVRE
SAINT-LOUP
ISLE-ET-BARDAIS
SAINT-MARTINS-DES-LAIS
LA FERTE-HAUTERIVE
SAINT-DIDIER-LA-FORET
LORIGES
SAINT-POURCAIN/SIOULE
MARCENAT
VARENNES/ALLIER
MARIOL
TOULON/ALLIER
MONTOLDRE

PUY-DE-DOME

PUY-GUILLAUME

HAUTE-LOIRE

LEMPDES

Pour le S.R.P.V. les préconisations sont inchangées: priorité au choix variétal (grille de sensibilité des variétés) et au traitement des semences à l'aide de triazoles comme le flutriafol (STYLOR et STYLOR T320) le tébuconazole (ALPHA RAXIL) et le triticonazole (ALIOS) .Ces deux techniques de lutte associées permettent une protection satisfaisante à un coût raisonnable tout en préservant l'environnement

POIS

NECROSES RACINAIRES

Cette année, en France, en raison de la sècheresse printanière, les attaques d'*Aphanomyces euteiches* ont été peu nombreuses et tardives. Les dégâts ont, par conséquent, été moins importants qu'en 1995 dans les parcelles touchées. En Auvergne le problème nécrose racinaire n'est pas encore très important.

Les champignons appartenant au complexe parasitaire classique des racines de pois (*Phoma médicaginis pinodella, Fusarium solani, Fusarium oxysporum*) ont été détectés avec des intensités d'attaque parfois importantes. Les indices de nécrose étaient d'autant plus élevés que la maladie avait été précédée par une attaque d'*Aphanomyces*.

A ce jour, les moyens de lutte existants sont insuffisants pour contrôler totalement ces attaques. Contre *Aphanomyces euteiches,* aucune méthode de lutte (traitements de semences ou résistance variétale) ne s'est révélée efficace. La seule alternative consiste donc à mesurer le risque potentiel d' attaque au champ avant la mise en place de la culture. Le résultat de l'analyse pourra permettre de modifier l'assolement si cela est nécessaire. Ce risque est mesuré à partir d'un échantillon de terre prélevé dans les **zones à risque** des parcelles à tester (zones humides, mauvaise structure du sol...). Cet echantillon est soumis à un test prédictif que pratiquent actuellement 2 laboratoires.

➭Tests aphano et tests PNR toute l'année:

Laboratoire de flore pathogène des sols
SRPV Centre
93 rue de Curambourg BP 210
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
tel: 02-38-22-11-11.
fax: 02-38-84-19-79

➭Tests aphano à partir du 1er décembre

Laboratoire de diagnostic
SRPV Champagne Ardenne
Centre de Recherche Agronomique
2 esplanade Roland Garros BP 234
51686 REIMS CEDEX 2
tel: 03-26-77-36-40
fax: 03-26-77-36-74

➭Coût et délai de réponse:

test aphano : 225F et 1 mois
test PNR : 300F et 3 mois
test PNR et aphano : 450F et 4 mois

N.B : La Fiche jointe descriptive du parasite et d'estimation du potentiel infectieux est à conserver.

REGLEMENTATION

☞ **Utilisation du Dinoterbe** : Retrait d'autorisation de vente
Avis du journal officiel paru le 26/10/96

"Le Ministre de l'Agriculture , de la Pêche et de l'Alimentation a retiré toutes les autorisations de vente de l'ensemble des produits antiparasitaires à base de dinoterbe. Dans le cadre de l'écoulement des stocks de ces produits, il est accordé un délai pour leur distribution et leur utilisation tel que tout produit contenant du Dinoterbe ne puisse plus être mis sur le marché ni utilisé à compter du 30 septembre 1997".

☞ **"Produire plus propre"**
Le Ministère de l'Agriculture doit élaborer en liaison avec l'ensemble des professionnels concernés un plan d'action dans le courant du début de l'année 97 afin de produire plus propre par :

- des préconisations immédiates afin de poursuivre la réduction de l'utilisation de l'ATRAZINE, de la SIMAZINE et du LINDANE;

- par l'élaboration d'un calendrier de retrait et de limitation d'emploi des substances actives les plus sensibles vis à vis du milieu ;

- par des recommandations pour accélérer la mise en place des bonnes pratiques agricoles, etc...

Ainsi pour 1997, c'est pour le désherbage du maïs que le S.R.P.V. et avec l'aide des Chambres d'Agricultures du Puy-de-Dôme et de l'Allier s'engagent à étudier en expérimentation le remplacement de l'Atrazine.

P30



38.86.36.24

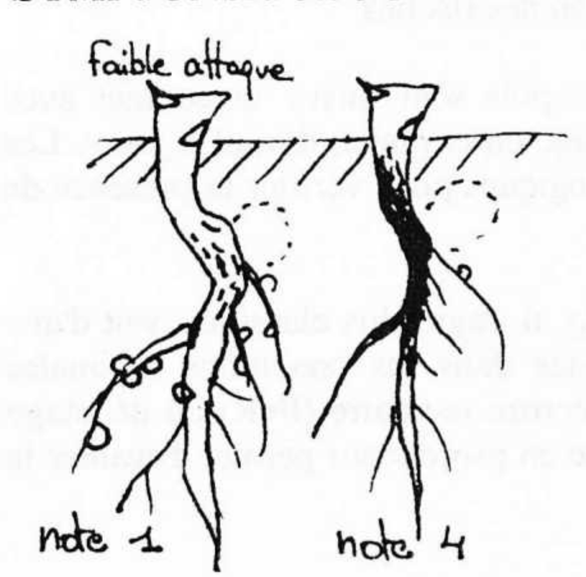
FICHE DESCRIPTIVE DU PARASITE

INRA
UNIP
ITCF

POURRITURES RACINAIRES DE *PISUM SATIVUM*

En Angleterre, au Danemark et dans tous les pays du Nord de l'Europe, ce problème parasitaire est une des premières préoccupations sur pois de conserves. En France, c'est à partir de 1989 que sa nuisibilité a été mise en évidence dans des essais "rotation" de l'ITCF sur pois protéagineux. Avec le maintien de l'intérêt porté à cette culture, le nombre de parcelles touchées progressent d'année en année.

SYMPTOMATOLOGIE



Deux principaux types de symptômes peuvent être observés :

* **Une pourriture "brune et molle"** qui affecte en profondeur la zone cotylédonaire et la radicule, souvent à un stade précoce (10-15 jours avant "fleur").
* **Des "noircissements racinaires"** qui débutent par un faciès en "trait de plume" sur la zone cotylédonaire pour devenir coalescents au stade "début fleur" et progresser en profondeur vers la "fin fleur".

Lorsque les attaques sont profondes, les vaisseaux conducteurs prennent une teinte rouge.

AGENTS RESPONSABLES - FACTEURS DE RISQUE

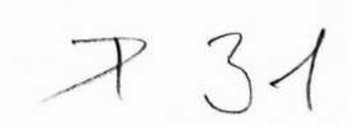
L'agent responsable de **la pourriture "brune et molle"** a été identifié en 1993 comme étant *Aphanomyces euteiches*. Dans les parcelles et les zones contaminées, les pois, qui peuvent jaunir avant le stade "fleur", donnent des rendements très faibles (50 %, voire inférieur, d'un rendement de zone non atteinte). Les printemps plutôt chauds et humides, avec des préparations de sol défectueuses n'assurant pas un bon drainage de l'eau, sont les conditions favorables à l'expression de cette maladie.

Les "noircissements racinaires" sont dus à deux champignons pathogènes : *Fusarium solani* et *Phoma medicaginis var pinodella*, accompagné d'un saprophyte *F. oxysporum*. Ce complexe parasitaire est quasiment présent dans toutes les parcelles de pois, à la différence d'*Aphanomyces euteiches*, mais sa gravité d'attaque, mesurée par un indice de nécrose (voir schéma), est très variable d'une parcelle à l'autre selon, en particulier, le nombre et la fréquence de retour du pois ou haricots dans l'assolement. La perte de rendement peut atteindre 10 à 15 q/ha.

METHODES DE LUTTE

Le contrôle chimique de l'attaque grâce au traitement de semences n'apporte pas encore de solution complètement satisfaisante. De même, la réponse variétale à la maladie ne révèle que quelques tendances insuffisantes pour préconiser une thérapie. Le fait que l'on soit souvent en présence d'un complexe parasitaire ne facilite pas la tache de mise au point de méthode de lutte. Reste la prévision des risques par un test biologique au laboratoire à partir de la terre des parcelles.

Laboratoire diagnostics Flore Pathogène des Sols - SRPV CENTRE - 93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY les AUBRAIS CEDEX





38.86.36.24

FICHE D'INTEPRETATION METHODE

INRA
UNIP
ITCF

Laboratoire diagnostics Flore Pathogène des Sols - SRPV CENTRE - 93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY les AUBRAIS CEDEX

ESTIMATION DU POTENTIEL INFECTIEUX DES SOLS EN POURRITURES RACINAIRES DE *PISUM SATIVUM*

PRINCIPE

La méthode vise à détecter globalement l'aptitude d'un sol à induire les pourritures racinaires dans la culture de pois qui sera implantée. L'épidémiologie des agents responsables des deux types de symptômes étant différente, nous disposons de deux tests de prédiction des risques.

* Vis à vis d'*Aphanomyces euteiches*, des graines prégermées de pois sont mises en contact avec l'échantillon de sol à analyser dans les conditions propices au piégeage du parasite, durant 8 jours. Les racines sont ensuite lavées, notées et font l'objet d'isolements mycologiques pour vérifier la présence de cet agent pathogène (test dit "de détection APHANO").

* Vis à vis de *Fusarium solani* et *Phoma medicaginis var pinodella*, il s'agit plus classiquement d'une simulation de culture jusqu'au stade "début fleur", soit 5 semaines dans les conditions optimales d'expression du complexe parasitaire. Une notation de l'indice de nécrose racinaire (INR) au dépotage selon une échelle de 0 = pas de nécroses à 5 = complètement nécrosé en profondeur permet d'évaluer le Potentiel Nécrotique Racinaire (test dit "PNR).

INTERPRETATION DES RESULTATS

*** Test de "détection APHANO"** :

Lorque le test se révèle POSITIF, le sol est contaminé en *Aphanomyces euteiches*. Si les conditions pédo-climatiques du printemps sont favorables à l'expression du parasite, le risque de perte de rendement est très important : - 50 % et plus.

*** Test "PNR"** :

Nous distinguons différentes classes de risques selon l'INR mesuré :

INR < 3,4 :
Un noircissement des parties racinaires pourra être observé mais le risque d'avoir une chute de rendement est très faible car l'attaque est généralement peu profonde même à un stade avancé.

3,5 < INR < 4,4 :
La progression en profondeur de la pourriture noire des racines dépendra de la climatologie du printemps. Le risque de perte de rendement ne devrait pas dépasser 10 q/ha en pois protéagineux.

INR > 4,5 :
Sauf conditions climatiques particulièrement défavorables aux parasites, il y a des risques importants pour avoir une perte de rendement non négligeable : 10 à 15 q/ha en pois protéagineux.

Remarque :
L'utilisation du test en routine permettra d'affirmer la grille d'interprétation des résultats.